

Projet pédagogique de la crèche 2023-2028
Les Petits Poucets
Molenbeek-Saint-Jean

Sommaire

A	Introduction	p. 2
B	L'infrastructure	p. 3
C	La présentation du personnel	p. 4
D	L'accueil du matin	p. 5
E	Le déroulement d'une journée	p. 7
	1. Le repas	p. 8
	2. La sieste	p. 9
	3. Les jeux	p. 10
	4. Les activités	p. 13
	5. L'hygiène	p. 14
F	La santé	p. 15
	1. Le dossier médical	p. 15
	2. L'anamnèse médicale	p. 15
	3. Le protocole de température	p. 15
	4. Les médicaments	p. 16
	5. Les premiers soins	p. 16
	6. Les absences	p. 16
G	L'autonomie	p. 17
H	La sécurité affective	p. 20
	1. La familiarisation	p. 20
	2. Le respect du doudou	p. 21
	3. Le passage chez les grands	p. 22
	4. Les fêtes et les congés	p. 23
	5. La communication	p. 24
	6. Les partenariats	p. 25
	7. Le départ pour la maternelle	p. 25

A Introduction

*L'idéal est pour nous ce qu'est une étoile pour le marin.
Il ne peut être atteint mais il demeure un guide. Albert
Schweitzer.*

Chers parents,

Par le biais de ce projet pédagogique, nous voulons vous présenter un portrait aussi détaillé que possible de la vie en crèche.

En effet, votre enfant va cheminer avec nous pendant un bon moment et nous voulons que vous soyez informés en toute connaissance de cause.

Ce projet pédagogique est un outil stratégique qui définit les orientations de notre réflexion par rapport à l'encadrement des enfants, du personnel et des partenariats (y compris les parents). Il se réfère aussi au Code de Qualité (Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française, 17/12/2003) pour tendre vers une amélioration continue de la qualité de la vie en crèche.

Notre projet pédagogique inclut le respect du règlement d'ordre intérieur des crèches communales de Molenbeek-Saint-Jean.



B L'infrastructure

Formuler son projet. Ce que l'on conçoit clairement s'exprime aisément. Ce que l'on projette clairement s'accomplit aisément. Marc Roussel.

La crèche est construite de plain-pied et toutes les pièces bénéficient de la lumière naturelle.

La crèche comprend :

- Le hall d'entrée, où vous avez la possibilité de laisser votre poussette.
- Un long couloir qui sert d'espace de jeux (ex : faire du vélo) mais aussi avec un coin aménagé pour les repas. Dans ce couloir, il y a aussi les casiers pour déposer les affaires de votre enfant (ex : manteau, chaussures), une double table à langer.
- La crèche a une capacité de 24 lits. Les enfants sont répartis en deux sections :
 - o la section des petits (0/3 mois à environ 17 mois)
 - o la section des grands (18 mois au départ pour la maternelle).

Chaque section est aménagée selon l'âge des enfants et leurs capacités neuro-psycho-motrices du moment et dans chaque section, il y a différents coins de jeux : coin de lecture, coin cache-cache, coin cuisine, coin de détente, ...

- Entre les deux sections, il y a la salle-de-bains avec des toilettes, des lavabos adaptés à la hauteur des enfants et des tables à langer avec baignoire.
- La chambre à coucher des bébés est annexée à leur section même.
- Une cuisine, une buanderie, un vestiaire, une toilette, une salle de repos et deux pièces de réserve. Ces locaux ne sont accessibles qu'au personnel. La cuisine est équipée de matériel nécessaire pour faire l'activité « cuisine » (ex : les crêpes) et surtout un four à vapeur pour réchauffer les repas tout en conservant au maximum la teneur en vitamines.
- Les bureaux de la direction et de l'assistante sociale.
- Un jardin clôturé comprenant une cour, une pelouse et des jeux extérieurs.

Le passage d'une pièce à l'autre est sécurisé.

C La présentation du personnel

- Directrice - Infirmière : Mme NGUYEN Le Bao Tran s'occupe de la gestion quotidienne de la santé au bénéfice de chaque enfant et de l'établissement. Elle supervise et coordonne le questionnement et la réflexion des différents membres de l'équipe. Elle a la gestion administrative, du matériel et assure le suivi des commandes, des travaux et réparations. Elle est garante de l'application du règlement d'ordre intérieur et du projet pédagogique. Elle est présente tous les jours, sauf mardi matin et mercredi de 10h à 15h où elle assure la fonction d'infirmière dans une autre crèche. La directrice-infirmière peut vous recevoir sur rendez-vous soit par mail, soit par téléphone : petitspoucets.1080@molenbeek.irisnet.be / tel : 02 / 686 61 60 ou lorsque vous la voyez au bureau, n'hésitez pas à y entrer. Son objectif est de vous soutenir et de vous garantir une sérénité d'esprit saine durant tout le temps que votre enfant est confié à la crèche.
- Assistante sociale : Mme REZVANI Arjola s'occupe des inscriptions ainsi que la constitution du dossier de l'enfant, de l'accueil des nouveaux enfants et l'organisation de la familiarisation, du suivi social et familial, de la facturation, de l'encodage des données et elle veille au respect du règlement d'ordre intérieur et du projet pédagogique. Elle est présente tous les jeudis et vendredis. Vous pouvez la joindre aussi par téléphone ou par mail : petitspoucets.1080@molenbeek.irisnet.be / tel : 02 / 686 61 60.

N'hésitez pas à rencontrer une de ces responsables pour les sujets qui ne peuvent pas être abordés avec une puéricultrice.

- Les puéricultrices et les techniciennes de surface :

L'équipe est composée de 8 puéricultrices : 4 chez les petits et 4 chez les grands. Cela équivaut à 4 ETP et 4 en 4/5. Toutes les puéricultrices ont leur diplôme en puériculture et elles reçoivent des formations continues selon un plan bien précis.

L'équipe des techniciennes de surface est composée de 2 personnes. Cela équivaut à 2 ETP. Elles ont été aussi formées pour connaître les produits d'entretiens, les techniques du nettoyage, les normes de l'AFSCA pour la manipulation des denrées alimentaires, ... Une formation continue leur

est aussi proposée tout au long de l'année.

Une fois par semaine (pendant l'heure de la sieste des enfants), l'équipe se réunit. Cette réflexion en équipe nous permet de réajuster nos pratiques quotidiennes. Elle se base aussi sur vos observations partagées avec les différents membres de l'équipe. L'observation est une richesse du travail des puéricultrices et elle fait partie de leurs tâches. Car l'enfant a besoin de leur regard pour être sécurisé et parce que les puéricultrices doivent s'adapter, et adapter l'organisation de la vie en crèche, aux besoins des enfants présents. Ce projet d'accueil vous présente le fruit de ce travail en commun.



D L'accueil du matin

Les enfants sont accueillis tous ensemble à partir de 7h00 le matin dans la section des bébés et vers 8h30-9h au plus tard, les « grands » passent avec leurs puéricultrices dans la grande section pour le restant de la journée. Un petit rituel est réalisé à ce moment de séparation : les « grands » font le « petit train » : ils se tiennent tous par une longue corde et marchent vers leur section en chantant. C'est une manière pour eux d'apprendre l'exercice d'évacuation en cas d'incendie. Quant aux « petits », ils restent dans leur section.

Pour le bon déroulement des activités dans la section des grands, nous demandons aux parents de ne pas emmener leur enfant à la crèche au-delà de 9h. De cette manière, l'enfant a plus de facilité de s'intégrer aux activités proposées (et libres) et cela permet aussi que celles-ci ne soient pas perturbées par l'arrivée tardive d'un enfant. Quant aux petits, ils peuvent « se permettre »

d'arriver au plus tard à 10h.

La porte d'entrée reste toujours fermée, elle ne sera ouverte qu'après identification de la personne qui a sonné et nous vous demandons de ne pas laisser d'autres personnes entrer en même temps que vous.

Quand les enfants arrivent à la crèche (ils doivent avoir pris au préalable leur petit-déjeuner et être récemment changés), c'est le moment des échanges entre vous et les puéricultrices. Nous comptons sur vous, chers parents, pour nous aider à bien connaître les habitudes de votre enfant, en nous signalant ce qui a pu se passer à la maison. Nous pourrions ainsi mieux comprendre son comportement. Vous seuls pouvez nous donner les « clés » pour bien nous occuper de votre enfant. Il est aussi très important d'avertir la puéricultrice si votre enfant a reçu un médicament ou un vaccin avant de venir à la crèche. Lorsque vous viendrez rechercher votre enfant, la puéricultrice vous racontera à son tour sa journée. Ces échanges se font dans le respect des autres parents qui attendent et de la nécessité, pour la puéricultrice, de s'occuper des autres enfants.

N'oubliez pas de nous remettre des vêtements de rechange, et les aliments de régime si nécessaire ; le lait 1^{er} âge peut être fourni par la crèche.

Le carnet de santé de l'enfant (fourni par l'ONE ou Kind & Gezin) doit TOUJOURS accompagner l'enfant. Vous pouvez le laisser dans son petit sac et le récupérer le soir. Ainsi, en cas de besoin, nous avons les informations nécessaires.



E Le déroulement d'une journée

Plus haut, nous avons parlé de l'accueil. Ici, nous voulons vous donner un aperçu de ce qui se passe une fois que les grands sont séparés des petits.

Section des Petits	Section des Grands
<p>9h-9h30 : soupe Une fois la soupe terminée, c'est le moment d'aller jouer pour certains, d'une musique douce ou le tapis pour d'autres. Et le change si nécessaire.</p> <p>11h : repas. Vers 15 mois, introduction du repas comme les « grands ». Il est suivi d'un moment au calme pour aider la digestion. Jeu libre.</p> <p>11h45 : le change 12h-14h/14h30 : sieste A partir de 14h30 : collation panade d'abord pour les enfants qui doivent quitter en premier la crèche. A partir d'un an, l'enfant reçoit un jour sur deux la collation des « grands » et commencer à goûter à autre chose que la panade et faire un peu comme les « grands ».</p> <p>15h : jeu libre</p>	<p>8h30-9h : les grands quittent la petite section. Ils font le petit train jusqu'à leur section où ils vont faire le rituel des prénoms. Lorsqu'un enfant entend son nom, il prend sa photo et va la coller sur l'arbre des présences. On se dit bonjour. Ensuite, les enfants prennent leur bavoir et nous les aidons à les attacher. Par cette occasion, les puéricultrices nomment la couleur et à la longue, on voit que les enfants arrivent à retenir et à nommer la couleur et ils demandent ensuite la couleur qu'ils veulent ! Après, ils se dirigent vers le coin repas qui se trouve dans le couloir.</p> <p>9h15 : C'est l'heure de la soupe. 9h45-10h30 : activité. Chaque jour, il y a une activité différente. (Nous notons ici que ce sont des activités proposées, que l'enfant peut les refuser et jouer librement à ce que lui, aura choisi).</p> <ul style="list-style-type: none">- Lundi : lecture / chants- Mardi : jeux libres / peinture ou autre...- Mercredi : Yoga- Jeudi : psychomotricité- Vendredi : atelier cuisine <p>Jusqu'à 11h15 c'est jeux libres, rituel musical.</p> <p>11h15 : repas 12h-14h30 : sieste. 14h30 : passage aux sanitaires. 14h45 : collation 16h30 : goûter fruits 17h : lecture / cour récré</p>

1 Le repas

Bien manger, c'est le début du bonheur !

Les repas sont préparés et livrés par la Cuisine Bruxelloise. Ils arrivent dans des gastronomes. Ils sont réchauffés dans un four à vapeur. Le four à vapeur ne cuit pas les aliments par contact direct avec une source de chaleur mais grâce à la chaleur générée par la vapeur. C'est simple, il cuit les aliments comme une cocotte-minute. Les aliments cuits dans un four à vapeur gardent toutes leurs qualités nutritionnelles. La préparation des repas, le transport et le réchauffage répondent aux normes de l'ONE et de l'AFSCA.

Le repas pour les petits comprend 150gr de féculents, 150gr de légumes et 25 gr de VVPO (viande/volaille/poisson/œuf). Pour les grands c'est 150gr de féculents, 150gr de légumes et 50 gr de VVPO. Le dessert des grands sera toujours un fruit (fraises, melon, kiwis, mangues... selon les saisons).

Pour les panades des petits : toujours 3 fruits (pomme, poire, banane).

Pour les collations (à partir d'un an) :

- Lundi, mardi & mercredi : tartines / cramiq / craquelin ou sandwiches mous
- Jeudi & vendredi : produits laitiers (fromage, yaourt, lait accompagné de céréales ...)

Les menus du mois sont affichés sur le tableau d'informations devant chaque section.

Les enfants qui arrivent à la crèche avant 8 heures et qui n'ont pas fini de déjeuner à la maison peuvent terminer leur petit déjeuner à la crèche. MAIS seuls le pain garni, les fruits, l'eau et le lait sont acceptés.

Les régimes alimentaires prescrits par le médecin traitant de votre enfant seront suivis à la crèche. Nous vous demanderons dans ce cas une prescription de votre médecin traitant.

Chez les Grands, le repas de midi est servi sous forme de « self-service ». L'enfant aura l'occasion de se servir lui-même, il prendra la quantité qu'il souhaite, il apprendra à débarrasser son couvert et son assiette une fois qu'il aura fini de manger... Les plats qui sortent du four seront transvasés dans des récipients afin d'éviter les brûlures et ils seront présentés aux enfants à leur hauteur afin qu'ils voient ce qu'ils prennent. Les couverts, les assiettes, le petit

chariot ... tout est adapté à leurs petites mains. Les puéricultrices seront toujours présentes pour les encadrer, les encourager, les aider s'il le faut.

Viandes ou poissons sont servis par la puéricultrice pour respecter les quantités idéales tandis que les enfants peuvent se servir de légumes et de féculents. La puéricultrice explique ce que les plats contiennent.

Le dessert (des fruits en morceaux dans une coupelle) et l'eau sont à leur disposition.

Chaque accueillante est assise à une table pour s'occuper de son groupe d'enfants jusqu'au moment où ils iront faire la sieste.

Chacun termine à son rythme. La puéricultrice met à leur disposition des gants de toilette humides (sur une table, à leur hauteur) pour qu'ils puissent se laver la bouche et les mains. L'enfant prend alors le bavoir et le gant de toilette et va les déposer dans le bac de linge sale. Ensuite, il va avec la puéricultrice à la salle-de-bains pour le change de la couche ou aller à la toilette.



2 La sieste

Dans la petite section, les enfants ont chacun leur lit-cage nommé individuellement avec leur nom et leur photo. Nous respectons leur rythme de sommeil.

Dans la grande section, les enfants dorment sur des petits lits de camp nommés aussi individuellement. Vers 12h/12h15, les lits sont installés dans la section. Les enfants vont chercher leurs doudous et tétines dans les pochettes adaptées à leur hauteur. Une fois que la sieste est terminée, les enfants passent dans la salle-de-bains pour aller à la toilette, le change et le lavage des mains. S'il arrive qu'un enfant doive dormir plus longtemps, nous le laissons faire. Il prendra sa collation plus tard.

La sieste est sous la surveillance constante des puéricultrices.



3 Les jeux

A quoi jouons-nous à la crèche ?

Dès le début de la vie, l'éveil psychomoteur se fait tout seul, mais il faut proposer un terrain pour que ce potentiel puisse s'épanouir :

- Un accueil sécurisant grâce aux informations que vous, chers parents, nous communiquez régulièrement, et à la relation de votre bébé avec des puéricultrices qu'il connaît bien et auxquelles il s'est attaché.
- Des tapis où les bébés couchés peuvent se déployer et se détendre, ce qu'ils ne peuvent pas faire dans un relax. Le parc surélevé permet aux tout-petits d'être au calme si des enfants plus grands risquent de les déranger. Dans ce parc, on met l'enfant de manière à ce qu'il puisse voir aussi à travers les barreaux ce qui se passe dans la section.
- Des objets qu'ils peuvent regarder, toucher, mettre en bouche.
- Des objets à soulever, tirer, pousser, mettre dedans-dehors, dessus-dessous...
- Une armoire et une coquille avec des jouets disponibles.
- Une maisonnette pour se cacher
- Un module fait de coussins et de blocs en mousse, avec marches et ponts, pour regarder d'en haut ou sauter.
- Un espace sensoriel où il est possible de toucher, regarder, sentir, écouter.
- Musique et chansons avec les puéricultrices.



Lorsqu'il a acquis la marche, l'enfant est très curieux et actif. Les jeux, le matériel mis à sa disposition ainsi que l'aménagement de l'espace dans la section évoluent aussi au fur-et-à-mesure du temps. L'enfant découvre les rapports de son corps et des objets à l'espace. Des activités sont proposées mais elles ne sont pas imposées. L'enfant est toujours libre de choisir ce qu'il veut faire. Il y a différents espaces aménagés dans la section et les enfants passent d'une activité à l'autre quand ils le désirent.

Différents espaces (coins) sont proposés :

- Un « coin psychomot » pour faire des grands mouvements, sauter, glisser...
- Un « coin doux » pour s'arrêter de temps en temps, observer les autres, se reposer.
- Un « coin biblio » pour lire au calme, regarder des images
- Un « coin cuisine » proposant des jeux d'imitation : cuisine et dinettes, frigo, four...
- Un « coin marionnettes » : poupées, déguisements.
- Un « coin cache-cache » : les jeux de cache-cache aident à gérer l'absence.
- Un « coin photo famille »

A côté de tous ces « coins », il y a beaucoup d'autres jouets :

- Des jeux pour s'affirmer : transporter, soulever, taper sur du dur...
- Des objets « à tout-faire » (flacons, emballages, bouteilles...). Ce matériel permet à l'enfant d'inventer des combinaisons de toutes sortes et l'incite à partager.
- Feuilletter des livres et écouter des histoires. Pour renouveler les histoires, la bibliothèque communale nous prête régulièrement ses livres.
- Ecouter de la musique, chanter et danser tous ensemble.
- Le couloir ainsi que la cour et le jardin prolongent la salle de jeux : les enfants y roulent à vélo, promènent leur poupée dans la poussette, jouent au ballon ou s'amuse sur les jeux dans la pelouse. Il y a aussi une maisonnette dans le jardin pour les enfants. L'enfant peut passer librement de la cour à l'intérieur de la section pour découvrir l'espace disponible, se mettre au frais, se reposer au calme. Pour les tout-petits, l'espace extérieur offre aussi des surfaces molles (comme de l'herbe), des surfaces dures sur lesquelles ils peuvent aussi jouer. Lorsqu'il fait chaud, il y a un petit bateau dans lequel on met de l'eau et ça fait comme une petite piscine dans laquelle on peut se rafraîchir et jouer.

Aucune activité proposée par un adulte ne peut être plus complète que celle

imaginée par l'enfant lui-même, pour exercer ses capacités et sa concentration.

Les jouets répondent aux normes de sécurité selon la directive européenne 2009/48/CE qui impose aux fabricants de procéder à une analyse des risques de leurs produits avant leur commercialisation.

Quel est le rôle des puéricultrices pendant que les enfants jouent ?

Les bébés, comme les plus grands ont besoin de savoir que la puéricultrice est là, attentive et bienveillante. Elle observe les enfants pour aller vers ceux qui ont besoin d'elle. La présence de la puéricultrice est aussi essentielle pour réajuster et ranger de temps en temps des jouets, proposer des activités plus élaborées (lecture, dessin, modelage, chansons...). Elle met les limites de sécurité et intervient en cas de danger. En fin de journée, elle vous transmet ses observations.

L'entretien des jouets

- Par mesure d'hygiène, les salles de jeux ne sont pas accessibles aux personnes ne faisant pas partie du personnel de la crèche. Les parents accompagnant leur enfant pour les périodes de familiarisation pourront entrer munis de chaussons de protection.
- Les jouets et tout autre matériel mis à disposition des enfants sont adaptés à leur âge et éliminés s'ils ne répondent plus aux critères de sécurité ou à leurs besoins. Le nettoyage et la désinfection des jouets se font en fonction des normes prescrites.

4 Les activités

Schéma hebdomadaire des activités :

- Lundi : lecture / chants
La lecture facilite l'acquisition du langage et elle permet à l'enfant de développer sa capacité d'écoute et de concentration.
Elle permet d'éveiller ses sens, de développer son imagination et stimuler son cerveau.
- Mardi : activités proposées
D'un mardi à l'autre, l'activité change (bricolage, peinture, plasticine, collage gommettes, marionnettes...).
L'idée est de favoriser le développement de l'enfant en l'accompagnant dans son processus par différentes actions : stimuler les sens, développer la motricité fine et/ou globale, cultiver son imaginaire et sa créativité.

- Mercredi : Yoga

Nous avons de la chance d'avoir parmi le personnel une puéricultrice qui fait le yoga depuis 20 ans. Elle a aussi suivi une formation dans ce domaine et lorsqu'elle fait cette activité avec les enfants, elle a toute une boîte référencée « professionnelle » avec des images qui montrent des postures pour les petits enfants.

Cette activité permet dès le plus jeune âge la prise de conscience de son corps. Une séance de yoga c'est comme une parenthèse dans laquelle les enfants sont invités à se recentrer sur eux, sur leurs ressentis à la fois corporels, sensoriels et émotionnels où la respiration tient un rôle important. C'est un vrai moment de détente !

- Jeudi : psychomotricité

Elle contribue à offrir aux enfants un espace sécurisé, tant physiquement qu'affectivement, dans lequel ils peuvent explorer, s'exprimer et vivre pleinement leurs jeux spontanés. Cet espace est aménagé avec du matériel pensé et ajusté selon les besoins et les compétences du moment des enfants.

Elle aide à prendre conscience de son corps, à l'appriivoiser et à en faire un instrument capable de s'exprimer et de communiquer. Nous tenons à souligner que cette activité du jeudi est une plus-value car elle est organisée et dirigée, en réalité, nous faisons de la psychomotricité au quotidien avec l'enfant dans ses divers jeux libres, il y a en permanence un parcours psychomoteur où l'enfant peut grimper, rouler, sauter ...

- Vendredi : atelier cuisine

Cuisiner permet de faire appel à différents sens chez l'enfant : le goût, le toucher, l'odorat ou encore la vue pour la présentation des plats. Il manie tout aussi les textures solides que liquides. Il apprend à reconnaître des odeurs par rapport aux épices et aromates utilisés dans les recettes.

L'enfant apprend à tenir un fouet, à battre les œufs, ... Le cup-cake ou le gâteau terminé est dégusté en équipe et l'enfant peut être fier de sa réalisation ! Cette activité favorise l'insertion sociale, elle a une dimension psycho-affective.

5 L'hygiène

Le bon côté de la vie en collectivité c'est qu'elle va aider l'enfant à développer son système immunitaire. Pour aider l'enfant dans ce domaine, l'hygiène reste un point essentiel. Elle va diminuer les risques d'infection et de contagiosité.

En voici quelques points d'attention :

- Le lavage des mains régulier
- Le nettoyage et la désinfection régulière des jouets, des tapis psychomoteurs, des toboggans, des poignées des portes, des tables, des chaises, des locaux tels que les sanitaires, la cuisine, le coin repas, ...
- Du gel hydro-alcoolique est proposé à l'entrée du couloir pour les parents
- Des chaussons pour couvrir les chaussures des visiteurs (exemple : un ouvrier) s'ils doivent entrer dans les sections.
- En temps de Covid, nous avons appris de nouvelles habitudes : aérer en suffisance, maintenir la distance si cela est possible, éviter de se retrouver à plusieurs dans une pièce (exemple : lors de la pause), ...



F La santé

1 Le dossier médical

Lorsque l'enfant arrive en crèche, un dossier médical est ouvert à son nom. Il reprend les données personnelles telles que son nom, sa date de naissance, son poids de naissance, mais aussi le schéma des vaccinations.

A la crèche, nous n'avons pas de médecin pour le suivi médical. Cependant, la directrice-infirmière assure un rôle important dans le suivi de la santé de votre enfant. Elle veille à ce que l'enfant suive son schéma vaccinal. Elle peut aussi s'adresser à la référente santé de l'ONE si nécessaire.

Le secret professionnel est partagé avec les puéricultrices lorsque l'information est utile pour elles car elles sont aussi appelées à appliquer les premiers soins, donner le traitement prescrit par le médecin ... etc.

2 L'anamnèse médicale

Lors de l'admission de votre enfant en crèche, un questionnaire médical vous sera aussi remis. Il reprend les paramètres de naissance, les maladies contractées avant sa venue en crèche, les allergies/intolérances, le régime alimentaire, les traitements en cours, ... etc.

Cette anamnèse médicale permet à l'équipe de mieux connaître l'enfant et ses caractéristiques et de répondre ainsi au mieux à ses besoins.

3 Le protocole de température

Face à un état fébrile, l'enfant peut réagir de différentes manières. Il peut soit continuer à jouer, à manger comme d'habitude ou soit avoir une altération de l'état général : somnolent, fatigue, perte d'appétit, diminution des activités, ... etc. Les puéricultrices observent l'enfant, prennent sa température. Jusqu'à 38.4°, aucun traitement ne lui sera donné. Par contre, elles feront tout pour essayer de diminuer la température : le découvrir, donner de l'eau, rafraîchir ... etc. A partir de 38.5°, l'enfant reçoit un PERDOLAN® en suppositoire ou en sirop dont le dosage dépendra de son poids. Les parents seront avertis par téléphone. Le lendemain, si l'enfant présente encore de la température (à partir de 38.5°), les puéricultrices téléphonent aux parents et leur demandent de venir chercher l'enfant. Les parents consulteront alors le pédiatre pour mettre en route un traitement plus adéquat.

Un tableau d'éviction est donné aux parents à l'admission. Il reprend les différentes maladies qui nécessitent une « éviction » de la crèche due à la contagiosité.

4 Les médicaments

A l'exception du paracétamol, tout traitement médical ne pourra être administré en milieu d'accueil que sur base d'une prescription/certificat médical (la prescription/certificat mentionnera notamment nom, prénom de l'enfant, nom du médicament, dosage, durée, ...). Il faut éviter la mention « si nécessaire » sur la prescription médicale car cette notion reste trop subjective. Il faut que le médecin soit précis dans le dosage et la durée du traitement.

5 Les premiers soins

Dans notre crèche, un certain nombre de puéricultrices est appelé à être l'équipe de première intervention. Ces puéricultrices ont suivi une formation incendie, évacuation ainsi que les premiers secours (premiers soins pédiatriques avec Save My Life). Cette formation s'étend peu à peu aux restantes du personnel afin que tout le monde puisse réagir adéquatement au cas où la situation se présentera. L'infirmière a aussi reçu une formation aux premiers secours et un exercice d'évacuation est organisé annuellement.

En cas d'urgence ou d'accident, le plan interne est appliqué : chaque membre du personnel en prend connaissance régulièrement.

6 Les absences

Lorsque vous voyez que votre enfant n'est pas bien, vous pouvez décider de le laisser à la maison pour la journée. Dans ce cas, veuillez contacter la crèche par téléphone (ou par mail) pour prévenir. Vous devriez aussi écrire par mail à l'assistante sociale un justificatif pour son absence. C'est important pour la facturation. Vous avez droit à 3 justificatifs par trimestre et ceux-ci ne peuvent pas être cumulés. Au-delà d'une journée d'absence, vous devrez rentrer un certificat médical.



G L'autonomie

*L'autonomie nous rend maître de notre destin.
Hanluo Taihan*

L'autonomie est un concept philosophique tout comme l'indépendance. Ces deux termes sont souvent confondus, pourtant ils ont chacun leur signification.

L'autonomie trouve son étymologie dans deux mots grecs : autos, soi-même, et nomos, la loi. On détermine sa propre loi. Ce qui suggère qu'on peut choisir quand on veut aller au lit, la quantité de purée de pomme de terre qu'on veut manger, la peluche avec laquelle on veut jouer, ... C'est la capacité de prendre seul ses décisions. L'autonomie se réfère à SOI. Par-contre, le mot indépendance suggère une référence à L'AUTRE. Être indépendant, c'est ne dépendre de rien ni personne. L'enfant peut être autonome pour le choix de son jouet mais il est dépendant de ses parents pour le conduire à la crèche par exemple.

L'autonomie donne des ailes, elle favorise la construction de l'identité et apporte bien plus de richesses pour le corps, l'esprit et l'âme.

L'autonomie s'apprend et s'acquiert déjà chez les bébés. Par exemple, nous choisissons de privilégier la liberté de mouvement : pas de trotteur, temps limité dans le relax mais plutôt le tapis ; l'enfant qui a pu bouger connaît mieux son corps et ses limites. A l'heure du repas, une table est réservée pour les « moyens ». Ils commencent à apprendre à tenir leur cuillère, à porter les aliments en bouche, très souvent avec leurs mains. Partir à la découverte de nouvelles sensations, explorer d'autres textures, faire, défaire et refaire, ... c'est tout cela qui va aider l'enfant à acquérir son autonomie !

On ne peut pas forcer le bébé à être autonome, mais on peut l'encourager. Tout au long de la première année de vie, il est difficile pour le petit enfant de gagner en autonomie. Cependant, nous pouvons l'aider à explorer son propre corps et, lorsqu'il commence à bouger, le motiver à toucher, bouger et découvrir son environnement. Mais toujours selon sa propre initiative et sous une supervision appropriée.

Quant aux plus grands, l'autonomie signifie :

- Pouvoir acquérir de nouvelles connaissances par lui-même, grâce aux différentes situations enrichissantes que l'adulte créera autour de lui,

mais nous veillons à remarquer et encourager ses progrès.

- Pouvoir décider face à certains choix, dans les limites fixées par l'adulte, mais il faut que nous soyons clairs sur ce qui est permis et ce qui ne l'est pas.
- Apprendre petit à petit à attendre son tour dans la mesure de ses capacités, à jouer quelques temps tout seul..., mais il doit être sûr qu'il aura des moments qui lui sont consacrés.

Voici quelques exemples de ce que nous proposons aux enfants :

- Porter à la poubelle les mouchoirs et papiers sales.
- Après avoir joué, participer à la remise en ordre des jouets.
- Participer au service lors du repas de midi.
- Après le repas, l'enfant va jusqu'à la salle-de-bains, soit pour aller à la toilette soit pour être changé. Ensuite, il retourne en section où il trouvera sur son lit. Il peut aller chercher lui-même son doudou et sa tétine dans sa pochette.
- L'acquisition de la propreté : c'est l'acquisition du contrôle des sphincters. Les sphincters sont les muscles qui permettent d'ouvrir et fermer la vessie et l'anus. Cette acquisition psychomotrice, comme les autres acquisitions motrices du jeune enfant, dépend essentiellement de la maturation neurologique.

Lorsque l'enfant montre des signes d'envie d'y aller sur le pot ou des signes qui disent qu'il sent le besoin, d'un commun accord avec les parents, les puéricultrices vont le mettre sur le pot. Petit à petit, on va abandonner le linge pour une demi-journée, puis une journée entière. Petit à petit aussi, nous laissons l'enfant se rhabiller seul après avoir été à la toilette. C'est le moment de remplacer le body par des culottes.

L'acquisition de la propreté est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. Il faut que le cadre matériel et affectif soit rassurant pour celui-ci.



- L'acquisition du langage est aussi une étape très importante. Le langage est un outil qui aide les enfants à progresser dans leur autonomie. En leur parlant beaucoup, en les questionnant chacun à leur tour, en leur racontant des histoires avec les livres, nous voulons que chaque enfant puisse exprimer ses désirs et ses émotions, et pourquoi pas raconter ce qu'il fait à la maison par des petits mots. En ce qui concerne le langage, la période entre 2 ans et 2 ans et demi se caractérise par l'explosion lexicale. En effet, à cet âge l'acquisition de nouveaux mots de vocabulaire est impressionnante. Pour illustrer l'arrivée du langage, prenons un rouleau vide, remplissons-le avec des mots et une fois qu'il est bien plein, les mots sortent naturellement ! De ce fait, pour encourager l'enfant à parler, il faut beaucoup lui parler et créer des moments où il peut entendre des mots, voir des images (exemple : coin bibliothèque, chants, comptines, ...).
- Lorsque nous devons interdire quelque chose à l'enfant, nous essayons ensuite de lui laisser le choix entre d'autres possibilités d'agir. Par exemple : « Ne tape pas tes petits amis car tu leur fais mal, mais tu peux me parler si tu veux » ou « Ne lance pas les dinettes qui cassent, mais essaie plutôt de dire pourquoi tu es fâché ». On permet à l'enfant d'évacuer sa frustration. Il doit se sentir entendu.
- Lorsque du matériel ou des activités sont proposés par les puéricultrices, l'enfant choisit celui qui lui convient, et nous lui laissons la possibilité « d'y arriver tout seul ». Mais nous manifestons de l'attention et de l'intérêt pour son activité, et nous l'aidons à surmonter les difficultés s'il nous appelle à l'aide.



H La sécurité affective

« Oh quel bien-être, quel bien-être indicible que de se sentir en sécurité avec quelqu'un à l'abri de tout danger, sans avoir à peser ses pensées, à mesurer ses paroles. » (Sagesse indienne).

1 La familiarisation

Le sentiment de sécurité affective est primordial pour le développement de votre enfant. C'est pourquoi, nous veillons à lui assurer un passage sécurisant d'un espace de vie à l'autre. Avant l'entrée de votre enfant dans notre crèche, vous avez une entrevue avec l'assistante sociale pour vous présenter les locaux de la crèche, son personnel, son règlement d'ordre intérieur, son projet pédagogique et pour répondre à vos questions.

L'entrée effective à la crèche est précédée d'une période dite de « familiarisation » durant laquelle nous mettons tout en œuvre pour que la transition maison-crèche se fasse au rythme de l'enfant et dans un contexte de sécurité affective de qualité. Cette période s'étend sur deux semaines. Nous demandons aux parents de prévoir ce temps de familiarisation au moins 2 à 3 semaines avant leur reprise du travail. En cas de maladie ou de tout autre empêchement, les jours manquants seront reportés à la semaine suivante. Le but de la familiarisation est de permettre aux parents d'avoir un aperçu des pratiques professionnelles mais aussi au bébé de bénéficier une période de transition tout en douceur en respectant le plus possible son rythme et ses habitudes.

Voici le schéma de la familiarisation :

Semaine 1 :

- Jour 1 : 1/2h bébé et maman ou papa. Présentation de l'enfant, fiche de renseignement, discussion.
- Jour 2 : 1/2h bébé et maman ou papa vers 9h30 au moment de la soupe.
- Jour 3 : 1/2h bébé et maman ou papa vers 11h au moment du repas.
- Jour 4 : 1/2h bébé et maman ou papa vers 14h30 au moment du lever et du change.
- Jour 5 : 1/2h bébé et maman ou papa vers 15h au moment du goûter.

Semaine 2 :

- Jour 1 : bébé seul pendant 1h (9h-10h)

- Jour 2 : bébé seul pendant 2h (9h-11h)
- Jour 3 : bébé seul pendant 3h (9h-12h), bébé prend le repas avec les puéricultrices.
- Jour 4 : bébé seul pendant 5h (9h-14h), bébé prend le repas et fait la sieste.
- Jour 5 : bébé seul toute la journée (9h-16h) : bébé prend le repas, fait la sieste et bénéficie de la collation.

Lors du rendez-vous que vous recevrez pour visiter la crèche, vous aurez l'occasion de rencontrer une ou deux puéricultrices qui pourrai(en)t déjà vous expliquer le bon fonctionnement de la crèche, le déroulement d'une journée... Vous pourriez au préalable déjà noter vos questions concernant le R.O.I, le projet pédagogique ou autres...

Pendant ces moments de familiarisation, votre enfant fera connaissance avec le milieu d'accueil, ses odeurs, ses bruits, ... Et vous-même, vous pourrez vous faire une idée de ce que sera la vie de votre enfant en collectivité.

Vous pourrez informer le personnel sur ses petites habitudes (tétée ou repas, sommeil, ce qui l'apaise, ...). Il n'y a pas de puéricultrice de référence mais plutôt une puéricultrice de préférence, celle que votre enfant aura choisi lui-même au fil du temps.

Ce temps de familiarisation prend du temps mais au final, c'est bénéfique pour tout le monde !

2 Le respect du doudou

Le respect du doudou : chiffon, peluche, coin de couverture... le doudou se reconnaît à son odeur, à son teint effacé, à sa texture usée... Il a une fonction très importante pour l'enfant. Il lui permet de contrôler ses émotions liées à la séparation. Il est aussi appelé « objet transitionnel ». Grâce à lui, le tout-petit peut se représenter ses parents dont il est séparé et rêver un moment aux bonnes expériences liées à eux. C'est un album olfactif-émotionnel. Si votre enfant a besoin d'un doudou et/ou d'une tétine à la maison, ceux-ci seront donc encore plus indispensables à la crèche.

Petit à petit il n'aura plus besoin de cet objet concret pour avoir accès à ses images mentales et ses raisonnements. Il n'y a pas d'âge précis où l'enfant

décide de se passer de son doudou ; bien souvent, en début de scolarité, il peut encore en avoir besoin.



Chez les « grands », les enfants ont la possibilité de ranger leur doudou dans des pochettes transparentes. Là aussi l'enfant est autonome : s'il a besoin de se sécuriser, il pourra trouver lui-même la solution en allant chercher son doudou là où il l'a rangé.

Les tétines délaissées ne restent pas à portée de tous les enfants : elles sont attachées au vêtement des bébés ou déposées sur leur lit, tandis que celles des « grands » sont rangées dans leur pochette transparente. Ils la reprennent pour la sieste ou s'ils ont besoin d'être consolés. Nous n'acceptons pas de supprimer brusquement les doudous comme les tétines. Quand l'enfant vit des moments plus difficiles, le retour à ces objets réconfortants doit toujours être possible.

Nous demandons aux parents de nommer chaque tétine et chaque doudou. Il est préférable que l'enfant ait un jeu de tétine qui puisse rester à la crèche et un autre pour la maison. Quant au doudou, faisons attention à ce qu'il suive l'enfant d'un endroit à l'autre.

Voici encore quelques conseils pratiques :

- Un foulard ou un T-shirt porté par maman/papa peut aider l'enfant à s'habituer à la crèche les premiers temps. Cet objet en tissu n'est pas encore un doudou mais il permet au bébé de « se sentir » près de sa maman/papa.
- Si le doudou a besoin d'être lavé et que vous craignez que votre enfant ne le reconnaisse plus, essayez de le laver avec votre enfant pendant le bain.

3 Le passage chez les « grands »

La préparation du passage chez « les grands ». Tous les enfants connaissent les puéricultrices des grands, puisqu'elles sont présentes dans la section des bébés pendant l'accueil du matin. Ce passage se fait donc facilement. Il n'y a pas d'âge précis pour quitter la section des bébés, car cela dépend de nombreux facteurs : le rythme de l'enfant : affectif, moteur, besoin de sieste, nombre d'enfants dans la section des grands, désir de l'enfant de suivre les plus grands ...

Avant ce « passage », les parents sont invités à un échange au calme avec une des quatre puéricultrices (ou si possible, les quatre en même temps) qui s'occupe(nt) de la grande section. Ce temps d'échange vous permettra de poser des questions sur la grande section, de faire un bilan des capacités psycho-neuro-motrices de votre enfant, d'apporter vos observations personnelles ...

Tous les 3 ans, il se produit un roulement dans le changement d'équipe qui s'occupe de vos enfants. Celles qui ont travaillé avec les petits vont devoir probablement aller travailler chez les grands et vice-versa. Ce petit roulement permet à chacune des puéricultrices de faire « la mise à jour » de ses compétences car elle est appelée à travailler avec des enfants de 0-36 mois. Mais surtout, il permet aux enfants de bénéficier des compétences, des richesses culturelles de toute l'équipe dans sa globalité. A chaque changement, on remarque un nouveau « vent » de fraîcheur, des idées nouvelles, ... Le prochain changement d'équipe se fera en septembre 2024.

4 Les fêtes et les congés

A l'occasion de son départ, la crèche organise une fête pour ceux qui partent à la maternelle. Au menu : goûter, photos, et un cadeau de la crèche.



Nous avons une puéricultrice mandatée pour cette mission « photos ». Elle aura la gestion du développement, du triage, de l'emballage et de la vente des photos. Vous pouvez les acheter en différents formats. L'argent qui sera récolté nous aidera à acheter par exemple du matériel de bricolage pour la fête des mères, la fête des pères ...

Un mot sur les photos : nous demandons aux parents de ramener 3 photos à l'entrée de l'enfant en crèche. (une pour le casier du vestiaire, une pour la pochette où on met le doudou/tétine, une pour le lit). Vous pouvez également apporter une ou deux photos de familles que l'enfant pourra regarder lorsqu'il aura un petit moment de cafard.

A l'occasion de l'anniversaire de votre enfant, si vous souhaitez apporter un goûter, tout ce qui est « fait maison » est interdit. Sont autorisés les produits emballés avec l'étiquette des ingrédients ainsi que la date de péremption.

Dans le courant du mois de décembre, nous organisons la fête de fin d'année. La famille est conviée autour d'une collation : des crêpes, des gaufres chaudes, des boissons et des souvenirs à emporter. En décembre, il y a aussi la visite de Saint Nicolas !

La crèche est ouverte 220 jours minimum par an. Dès que la direction prend connaissance des jours de fermeture (décision provenant du Pouvoir Organisateur communal), elle vous le communique dans les plus brefs délais.

5 La communication

L'on ne peut communiquer avec les autres que dans l'amour gratuit, la sincérité et la simplicité du cœur. Sundari.

- Les tableaux d'affichage

Des informations diverses concernant la petite enfance sont affichées dans le couloir. Il y a un tableau devant chaque section avec des détails propres à leur section. N'oubliez pas de les consulter de temps en temps (menus, dates de fermeture de la crèche, passage du photographe, date d'un spectacle, journée pédagogique, grève, dépistage visuel...). Elles concernent aussi bien la vie intérieure de la crèche que des événements extérieurs à celle-ci.

- Les casiers des enfants

- Les cahiers

Nous demandons aux parents d'apporter un cahier (format 22cm x 17cm) le jour de l'admission dans lequel nous (et VOUS) communiquons sur divers sujets : NOUS notons par exemple ce que l'enfant a mangé, le temps de sieste, les selles, ... pour les plus petits. Pour les grands, ce sera

des informations utiles vous transmettre.

- Le verbe

Nous privilégions la communication non violente dans nos verbes et gestes. La méthode se présente comme un mode d'expression et d'écoute favorisant des attitudes constructives et positives en vue de prévenir, aborder et résoudre des situations complexes ou conflictuelles, tant sur le plan personnel que professionnel. Nous partons du principe d'une écoute empathique et de la conviction que tout peut se dire mais dans le respect et la bienveillance.

6 Les partenariats

La crèche collabore avec différents acteurs :

- Le Service des Cultures - Réseau des bibliothèques communales francophones
- La maison de la culture
- Le photographe
- Les écoles : par exemple l'IRF (Institut Reine Fabiola) pour les stagiaires infirmières et puéricultrices. La crèche accueille des stagiaires dans différents domaines : paramédical, auxiliaire de la petite enfance, puériculture. La direction assure le suivi des stages en collaboration avec les monitrices des écoles.
- L'ONE : par exemple pour le dépistage visuel ou encore la référente de santé
- La Cuisine bruxelloise
- Le CESI (médecine du travail)
- Les services mis à dispositions par la commune de Molenbeek : par exemples la cellule crèche, l'économat, les ateliers pour tout ce qui concerne les travaux,

Concernant les enfants à besoins spécifiques (atteints de surdité, d'autisme, de trisomie, ...) la crèche favorise un accueil inclusif. Le personnel suit des formations dans ces domaines pour mieux encadrer ces enfants. Nous faisons aussi appel à différentes associations pour être mieux outillés et informés. Par exemples : l'APEDAF (sensibilisation à l'accueil des enfants atteints de surdité), l'IRSA (Service d'accompagnement pour des enfants et des jeunes avec déficience sensorielle), Autisme en action, Participate Autisme, Inclusion Down / Trisome 21 ...

7 Le départ pour la maternelle

En général, l'enfant fréquente la crèche lorsque sa maman termine son congé de maternité jusqu'au départ pour l'école (l'obligation scolaire étant à 5 ans). Cependant, dans la plupart des cas, vers 2,5 ans, l'enfant peut être inscrit à « l'accueil », une sorte d'étape avant la rentrée en maternelle.

Le moment de la fin du séjour en crèche de votre enfant sera décidé avec vous, chers parents, en fonction de ce qui conviendra le mieux pour votre enfant. Le passage à l'école est une étape importante pour vous et votre enfant. Ce dernier va quitter un endroit familier ainsi que des personnes auxquelles il s'est attaché. C'est pourquoi il est important d'en parler avec lui pour le préparer à ce changement. Les puéricultrices lui en parlent aussi avec l'aide de différents outils.

Tout ce que nous souhaitons lorsque votre enfant nous quittera, est qu'il soit épanoui et prêt à faire de nouvelles découvertes à l'école.

